



ACADÉMIE DE TOULOUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection pédagogique du second degré

Toulouse, le 12 septembre 2023

Inspection d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Affaire suivie par :
Hélène Carbonell
IA-IPR Arts plastiques

Madame l'inspectrice d'académie – Inspectrice
pédagogique régionale d' Arts Plastiques

Tél : 05 36 25 71 89/88
Mél : secretariat-insp2d@ac-toulouse.fr

à

75, rue Saint Roch CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

Mesdames et Messieurs les professeurs d'Arts
plastiques
S/C de mesdames et messieurs
les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée Arts plastiques – Année 2023

Encart commun des lettres de rentrée du collège des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux de l'académie de Toulouse - Année scolaire 2023 - 2024

Le collège des IA-IPR de l'académie de Toulouse vous souhaite une bonne rentrée scolaire et porte à votre attention ses principaux axes de travail de l'année à venir.

Reprenant les priorités de la circulaire de rentrée ainsi que les ambitions définies par le nouveau projet académique, nous continuerons notre action sur quelques domaines essentiels, en particulier l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux, l'évaluation et l'orientation. Nous accorderons notamment une place importante à la mise en place, pour la classe de sixième, d'une heure hebdomadaire de soutien et d'approfondissement et à l'extension du dispositif « Devoirs faits ».

Cette lettre nous permet enfin de mettre en évidence quelques évolutions propres à cette nouvelle année scolaire.

1. Des évolutions pour l'année 2023 – 2024

a. La formation continue (PRAF) repensée :

- Des procédures d'inscription rendues plus souples puisqu'il est possible de s'inscrire tout au long de l'année, avec un principe d'abonnement
- Certaines formations du PRAF passent à l'échelle départementale et sont donc plus accessibles

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter la page de l'EAFC dédiée à ce sujet (<https://pedagogie.ac-toulouse.fr/eafc/praf>) et en particulier le tutoriel en ligne.

b. L'évolution du baccalauréat :

- Les épreuves d'EDS auront lieu en juin
- Pour le Grand oral, la troisième partie (sur le projet d'orientation du candidat) est supprimée

c. La généralisation des mathématiques au lycée : les élèves de première n'ayant pas choisi les mathématiques parmi leurs trois spécialités suivent un enseignement spécifique de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique, à raison d'une heure et demie par semaine

2. Des pistes de travail liées à la maîtrise des savoirs fondamentaux

Pour lancer et soutenir la dynamique autour des savoirs fondamentaux le Recteur a mis en place un Conseil académique des savoirs fondamentaux. Ces savoirs, au-delà du français et des mathématiques, reposent sur l'acquisition des compétences essentielles (lire, dire, écrire, compter) qui concernent l'ensemble des disciplines et spécialités. Une pratique régulière et conséquente de la lecture, de l'écriture, de l'oral et du calcul doit être au cœur des apprentissages. Elle garantit la réussite des élèves et forme les futurs citoyens.

Cette année voit également la mise en place de « la nouvelle sixième », qui se définit par :

- Une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement visant à faire travailler des compétences clés en français et en mathématiques. Ces séquences peuvent être assurées par des professeurs de collège ou des professeurs des écoles
- L'extension obligatoire du dispositif « Devoirs faits »
- Le déploiement de « Pix sixième » sur les compétences numériques

3. Une poursuite de la réflexion sur l'évaluation

Une attention particulière continuera à être portée vis-à-vis de l'exploitation des résultats des évaluations effectuées en début de classe de 6^e, notamment pour permettre une connaissance fine des besoins des élèves sur les savoirs fondamentaux en vue, par exemple, de faciliter la constitution des groupes de soutien ou d'approfondissement.

Une nouvelle évaluation sera menée en classe de quatrième, dans le domaine du français (compréhension, étude de la langue, lecture) et des mathématiques. Elle vise à identifier les difficultés persistantes afin d'y répondre au mieux.

Au lycée, la réflexion engagée sur l'évaluation doit être maintenue, d'une part pour continuer à travailler au plus près des besoins des élèves - par exemple par le biais des tests de positionnement en début de classe de seconde - et d'autre part pour que le contrôle continu, qui représente 40 % de la note du baccalauréat, soit fondé sur une concertation des équipes disciplinaires et une harmonisation collective, de la seconde à la terminale.

4. Un engagement en faveur du travail sur l'orientation

L'orientation constitue aussi un facteur d'égalité des chances et, à ce titre, chaque enseignant doit contribuer à aider les élèves à construire leur réflexion, via le parcours Avenir, en veillant notamment à la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons et en luttant contre les stéréotypes sociaux ou de genre. L'académie de Toulouse s'est en particulier engagée dans le programme Avenir(s) porté par l'ONISEP. Des actions ont été menées et continueront à l'être tout au long de l'année pour intégrer dans les enseignements le travail sur l'orientation, qui passe aussi par la connaissance de soi et de ses compétences. Enfin, les actions en faveur de la découverte des métiers commenceront dès la classe de cinquième.

5. En perspective, une école tournée vers l'épanouissement des élèves

La volonté d'œuvrer au service d'une École protectrice et émancipatrice engage chaque membre de l'institution scolaire dans la promotion, la protection et la transmission des principes et valeurs de la République. Cet objectif, qui constitue la mission première de l'École (art. L 111-1 du *Code de l'Éducation*), suppose un accompagnement des élèves tout au long de leur parcours au travers de réflexions, d'engagements et d'actions sur de nombreuses thématiques : la laïcité, l'éducation aux médias et à l'information, l'égalité filles-garçons, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discriminations, l'éducation à la défense, la démocratie scolaire, les questions à enjeux mémoriels, les enjeux de la transition écologique et de l'éco-citoyenneté. Si nombre de projets peuvent être menés à l'échelle d'un établissement au travers de différentes instances (CVC, CVL, CESCE notamment), chaque discipline contribue activement à la formation du citoyen, comme en atteste l'ouvrage collectif coordonné par l'IGESR *La République à l'École*. [1]

L'accès à l'éducation artistique et culturelle, levier important, s'élargit cette année par le déploiement de la part collective du Pass Culture aux élèves de sixième et de cinquième.

En dernier lieu, comme le souligne le projet académique, il faut oser la créativité ! N'hésitez pas à proposer des projets innovants, dans le cadre du CNR (Conseil national de la refondation) par exemple. L'inventivité pédagogique, qui se fonde sur les trois axes que sont l'excellence, l'égalité et le bien-être, y est largement encouragée et valorisée.

[1] La République à l'École, 2021 : <https://eduscol.education.fr/1543/la-republique-histoire-et-principes>

Chères et chers professeur.e.s d'arts plastiques,

C'est un grand plaisir de vous retrouver pour cette nouvelle année scolaire 2023-2024 ! Bienvenue aux professeur.e.s qui arrivent dans notre académie, ainsi qu'à celles et ceux qui découvrent le métier depuis quelques semaines. Merci pour votre engagement en faveur des élèves, et merci également aux enseignant.e.s qui ont accepté une mission de tutorat, c'est un rôle essentiel.

En cette période de rentrée, voici plusieurs informations concernant l'organisation et les missions inhérentes au fonctionnement de notre discipline sur le plan académique.

Sophie Caponi et Caroline Tirefort sont les deux enseignantes chargées de mission d'inspection. Isabelle Kaminski reste notre IAN (Interlocutrice Académique au Numérique) et coordonne les TraAM (travaux académiques mutualisés). Mélanie Bénazet poursuit l'édition de la newsletter disciplinaire. Alexandra Gonzales est chargée du dossier Magistère. Concernant le GRaAP (Groupe de Recherche académique en Arts Plastiques), c'est Sophie Caponi qui coordonne les travaux. Je tiens à saluer leur engagement, tout comme celui des professeur.e.s chargé.e.s de mission auprès des structures culturelles, et celui des formateurs et formatrices disciplinaires, en faveur d'un travail collectif de grande qualité, que vous pouvez consulter et alimenter sur le site disciplinaire : <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/arts-plastiques/>

Les documents réalisés par le GRaAP sont disponibles sur une chaîne Pod'Educ : <https://podeduc.apps.education.fr/graap-toulouse/>

Différents regroupements sont prévus cette année : les professeur.e.s de spécialité arts plastiques en lycée seront reçus en séminaire interacadémique à Montpellier, les 10 et 11 octobre pour un travail autour des programmes de lycée et du baccalauréat. Et deux formations de bassin concerneront les professeur.e.s d'arts plastiques de l'Aveyron (au musée Soulages en décembre), et celles et ceux du Tarn-et-Garonne (au musée Ingres-Bourdelle au printemps).

Par ailleurs, l'offre de formation continue à l'attention des professeur.e.s d'arts plastiques a été en partie repensée. L'inscription peut désormais être effectuée tout au long de l'année. N'hésitez pas à prendre connaissance des stages proposés au PRAF (Programme Académique de Formation) : <https://si2d.ac-toulouse.fr/sofia/nthem/treeview>

Je tiens également à porter à votre connaissance deux dispositifs qui mettent à votre disposition des moyens intéressants. D'une part, le Pass Culture continue à se déployer, et de nombreux projets artistiques et culturels peuvent être réalisés par ce biais. D'autre part, le CNR permet de financer des projets innovants, comme la rénovation et l'équipement de salles d'arts plastiques.

Enfin, différents projets d'envergure poursuivent leur route cette année : la cordée de la réussite liant plusieurs collèges, le lycée des Arènes et l'ISDAT, ainsi que deux APIE (ateliers de pratique inter-établissements) dans le Gers et en Haute-Garonne, sans oublier les résidences d'artistes dans le Tarn.

Merci à toutes et tous pour le travail de grande qualité mené en 2022-2023 en faveur de l'éducation artistique de vos élèves. Je vous souhaite une excellente rentrée, une très belle année scolaire 2023-2024, et vous assure de toute ma considération.

L'Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régionale
Arts plastiques
Hélène Carbonell
Hélène CARBONELL